

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	--	--	---	--

## VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE

Luanda (Angola), 3 – 7 mai 2010

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

#### COMITÉ TECHNIQUE

3–4 mai 2010

#### I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. Ouverture de la session du Comité technique
2. Élection du Président et du Vice-Président et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

#### II. QUESTIONS À L'EXAMEN

4. Soutien apporté par la FAO à la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) est le programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) relatif à l'agriculture. Il a pour objet de promouvoir les interventions les plus appropriées pour remédier à la situation de crise généralement admise que connaît l'agriculture en Afrique. Ce Programme a été préparé à la demande du Comité directeur du NEPAD par le Secrétariat du Partenariat, en étroite collaboration avec la FAO. Il vise particulièrement l'investissement selon quatre grands axes d'intervention mutuellement utiles qui peuvent modifier notablement et rapidement la donne en Afrique.

Ces quatre grands axes sont récapitulés ci-dessous:

- i) **Extension de la surface cultivée sous un régime d'un aménagement durable des terres et de systèmes fiables de maîtrise de l'eau**

Cet axe reconnaît l'importance de l'eau et de la gestion de son utilisation s'agissant d'augmenter la productivité de l'agriculture et d'assurer une croissance de la production durable et prévisible. De grands efforts seraient consentis pour améliorer la fertilité des sols et la capacité de rétention de l'humidité des terres agricoles et pour élargir rapidement la surface des terres agricoles dotées d'une structure d'irrigation, en particulier par la maîtrise des ressources hydriques à petite échelle.

ii) **Amélioration des infrastructures rurales et des capacités relatives au commerce pour un meilleur accès au marché**

L'infrastructure rurale de l'Afrique est inadaptée et son réseau routier est particulièrement sous-développé. Dans le cadre de cet axe d'intervention, l'accent est mis sur les investissements complémentaires dans l'infrastructure rurale, notamment les routes, les dispositifs d'entreposage, les installations de transformation et les circuits de commercialisation qui seront nécessaires pour accompagner la croissance de la production agricole et la productivité et améliorer la compétitivité du secteur agricole.

iii) **Accroissement de l'offre alimentaire et lutte contre la faim**

La faim reste généralisée en Afrique. Une approche en deux temps est nécessaire pour combattre la faim et avoir un effet immédiat sur les conditions de subsistance des agriculteurs: a) offrir des filets de sécurité ciblés et b) assurer la sécurité alimentaire grâce à la production locale et à l'amélioration de la productivité.

iv) **Recherche en agriculture et diffusion et adoption de technologies**

En Afrique, comme ailleurs dans le monde, il faut que l'agriculture s'appuie sur des bases scientifiques et technologiques pour maintenir les gains de productivité qui sont nécessaires pour une compétitivité durable. Il est nécessaire d'envisager plusieurs séries d'activités, selon les axes suivants: a) accroître les investissements dans la recherche et le développement technologique; b) accroître la part du secteur privé dans le financement de la recherche en agriculture et c) mener des réformes institutionnelles et financières pour améliorer la durabilité des activités de recherche.

## **5. Les répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique**

Depuis la publication du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 2007, les gouvernements, dans le monde entier, ont pris la mesure du changement climatique, désormais compris comme un phénomène réel. Selon le rapport du GIEC, l'agriculture est l'un des secteurs les plus vulnérables au changement climatique, en raison de l'importance des saisons, de la marge étroite des conditions météorologiques nécessaires à chaque culture ou espèce d'élevage, de la présence de facteurs notables d'agression non climatiques qui sont de nature à modifier la sensibilité aux variations des conditions climatiques et de la pauvreté endémique qui va souvent de pair avec le secteur de la production agroalimentaire dans les pays en développement. Des estimations semblent indiquer que, dans les zones tropicales et subtropicales, les rendements agricoles pourraient diminuer de 10 à 20 pour cent par an d'ici à l'an 2050 à cause du changement climatique, voire beaucoup plus dans certains endroits (GIEC, 2007).

Le changement climatique risque de compromettre les progrès engrangés jusqu'à présent par l'Afrique, du fait de l'important détournement des ressources qui sont nécessaires pour financer des initiatives d'adaptation. On prévoit, d'après des estimations, que le changement climatique pourrait être à l'origine d'un préjudice économique allant jusqu'à 14 pour cent du PIB si des mesures d'adaptation appropriées ne sont pas mises en place. Le cas échéant, il faudrait priver des projets essentiels de développement des investissements qui leur étaient destinés pour financer des interventions d'urgence à court terme, au détriment du premier objectif du Millénaire pour le développement et des grands axes d'intervention du PDDAA.

L'Afrique est le continent qui contribue le moins au changement climatique, mais elle est celui qui risque d'en pâtir le plus, compte tenu que les dérèglements climatiques ont déjà une incidence sur les ressources hydriques, les terres, les forêts et la diversité biologique. Les rendements agricoles continueront à diminuer du fait du réchauffement, mais à l'inverse, la production de certaines cultures augmentera dans les pays développés.

La FAO (1994) définit la sécurité alimentaire comme une situation où tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. La sécurité alimentaire repose sur les quatre piliers que sont la disponibilité, la stabilité de l'approvisionnement, l'accès et l'utilisation.

Le principal objectif visé en mettant le cap sur la sécurité alimentaire est de donner lieu à une augmentation importante et durable de la production agricole et de contribuer sensiblement à concrétiser le droit des personnes à une alimentation saine au plan nutritionnel et suffisante ainsi qu'à une offre alimentaire conforme à leur culture.

L'Afrique est la seule région du monde où la production alimentaire moyenne par habitant diminue régulièrement depuis 40 ans, ce qui explique qu'une proportion élevée de personnes vive dans la faim et la pauvreté, en particulier en milieu rural. Dans les décennies à venir, l'Afrique devra nourrir une population qui, d'après les prévisions, devrait passer d'un milliard d'habitants aujourd'hui à deux milliards en 2050 (FAO, 2009). L'Afrique aura besoin d'un approvisionnement alimentaire plus important pour nourrir les 27 pour cent de sa population qui souffrent de sous-alimentation chronique (soit 271 millions de personnes, selon le rapport sur l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009), sans compter que ce chiffre pourrait augmenter sous le coup de la croissance démographique.

Ce document traite de l'impact du changement climatique sur la productivité agricole et la gestion des ressources naturelles dans la région de l'Afrique.

### **III. QUESTIONS À CARACTÈRE INFORMATIF**

#### **6. Prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire – menaces, possibilités nouvelles et incidences budgétaires pour l'agriculture durable**

En Afrique, la flambée des prix des denrées alimentaires a frappé très durement les populations rurales pauvres. Sous l'effet de l'augmentation du nombre de personnes ayant faim, les communautés rurales ont de plus en plus difficilement les moyens de se procurer des produits alimentaires de base. L'accès à des intrants très onéreux a également nuit à la production.

La baisse récente des cours sur le marché mondial ne s'est pas ressentie sur les marchés africains locaux, où les prix moyens sont même plus élevés que pendant les années précédentes. Les prix régionaux de produits comme le maïs, le riz et le sorgho ont augmenté de plus de 100 pour cent dans certains pays. L'amplification de l'insécurité alimentaire liée à un accès insuffisant aux aliments est aggravée par la pression croissance sur les stocks alimentaires nationaux et la dépendance vis-à-vis des importations d'aliments. Tous ces facteurs ont des répercussions budgétaires sur l'agriculture durable.

Ce document d'information aborde les menaces, les atouts et les répercussions budgétaires des prix élevés des aliments dans la région.

#### **7. Défis et atouts relatifs à la production de biocarburants dans les pays africains**

Compte tenu du rythme rapide de la croissance démographique en Afrique, la demande d'aliments et d'énergie est appelée à s'intensifier. Malgré tous les efforts consentis, les pratiques agricoles continuent à fragiliser les ressources naturelles dont dépend la production agroalimentaire. Comme par le passé, la science et la technologie offrent des solutions aux problèmes auxquels se heurte l'agriculture partout dans le monde. Pourtant, faute d'initiatives et de changements politiques décisifs en matière d'agriculture, les nouvelles idées et technologies ne sauraient guère être suivies d'effets.

L'avenir des politiques agricoles est compliqué par les nouvelles perspectives liées au potentiel de production de bioénergies à grande échelle. Dans certains pays développés, l'une des clés de l'indépendance énergétique réside dans la mise au point de politiques et de technologies relatives aux énergies renouvelables, notamment des politiques et technologies visant à développer la production de biocarburants. La manière dont ces politiques sont formulées aura une incidence importante sur l'évolution de la production de biocarburants.

Ce document informe sur les problèmes que pose la production de biocarburants et sur les possibilités qu'elle ouvre dans les pays africains et il contient des renseignements utiles pour les responsables politiques.

## **8. Rapport succinct sur les recommandations des organes régionaux de la FAO**

Le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (RAF) fait office de secrétariat pour plusieurs organes régionaux établis par la FAO en Afrique qui sont au service des États Membres de la région et d'ailleurs. Ces organes statutaires sont chargés des statistiques de l'agriculture, de la protection des végétaux, des forêts et des pêches. Les activités se déroulant pendant et entre les sessions sont autant d'occasions de rencontre où les Membres peuvent débattre de questions importantes, notamment de problèmes nouveaux.

Ce point a pour objet d'informer de manière succincte sur les recommandations et les conclusions formulées par les organes régionaux à leurs sessions respectives avant la session de Conférence régionale.

## **IV. QUESTIONS DIVERSES**

### **9. Autres questions**

## **V. CLÔTURE**

### **10. Adoption du rapport du Comité technique**

### **11. Liste des questions devant être examinées par la Conférence régionale pour l'Afrique à sa vingt-septième session**

### **12. Clôture de la réunion du Comité technique**

## SESSION PLÉNIÈRE

6 – 7 mai 2010

### I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et du Vice-Président et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

### II. POINTS PERMANENTS

4. Allocution du Directeur général
5. Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO
6. **Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment le Plan d'action immédiate (PAI), y compris le réseau des bureaux décentralisés**

Ce point concerne la réforme de l'Organisation résultant des délibérations de la Conférence de la FAO à sa trente-sixième session (Rome, 18-23 novembre 2009) et ses conséquences pour la région Afrique. Il examine aussi la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO, y compris le réseau des bureaux décentralisés dans une perspective à moyen et long terme pour la structure et le fonctionnement du réseau des bureaux décentralisés. Sont également présentés au titre de ce point les résultats du Sommet mondial des chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité alimentaire organisé à Rome du 16 au 18 novembre 2009.

#### 7. Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

Des réformes de grande ampleur ont été convenues de manière unanime par les membres du CSA en octobre 2009 et approuvées par la Conférence de la FAO en novembre 2009. Elles ont aussi été entérinées par les chefs d'État et de gouvernement en novembre à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui ont pris l'engagement « *de mettre en œuvre intégralement la réforme du CSA* », comme l'un des quatre objectifs stratégiques du Sommet. Ce point présente ces réformes, qui visent à faire du CSA la principale plate-forme internationale et intergouvernementale ouverte chargée de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et offre l'occasion d'examiner en quoi le renouveau du CSA pourrait permettre de relier le Comité aux structures nationales pour être effectivement opérationnel.

#### 8. **Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2008-2009) et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique**

Ce point présente les principales mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui s'est tenue au Kenya du 16 au 20 juin 2008.

**9. Mise en œuvre du Programme de travail et budget pour 2010-11 et domaines d'action prioritaires pour la région Afrique au cours de l'exercice biennal suivant**

Au titre de ce point, la mise en œuvre du Programme de travail et budget pour 2010-11 sera examinée et un résumé des domaines prioritaires pour la région et le concept du Cadre sur les priorités à moyen terme seront présentés.

**10. Mise en place du Centre des services communs unique au niveau mondial**

Ce point examine l'initiative visant à constituer un Centre des services communs unique au niveau mondial en regroupant les pôles de Bangkok et de Santiago avec celui de Budapest, pour des raisons d'efficacité et d'économie.

**III. POINTS DE DISCUSSION**

**11. Rapport du Comité technique incluant ses conclusions sur les points de discussion suivants:**

- Appui de la FAO à la mise en œuvre accélérée du PDDAA
- Répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique.

**IV. AUTRES QUESTIONS**

**12. Questions diverses**

**13. Liste des questions devant être examinées par la Conférence régionale pour l'Afrique à sa vingt-septième session**

**14. Date et lieu de la vingt-septième session de la Conférence régionale pour l'Afrique**

**V. CLÔTURE**

**15. Adoption du rapport (y compris du rapport du Comité technique)**

**16. Clôture de la Conférence**